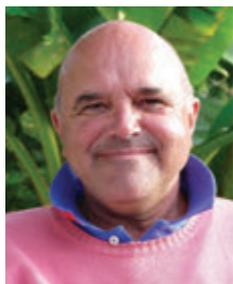


## A notre collègue et ami Pascal Adam

**Il y a des nouvelles qui nous semblent improbables, irréelles, terribles. Celle de la disparition prématurée de notre collègue du conseil municipal, Pascal Adam, en est une.**

**Le 16 octobre, Pascal nous a quittés à 57 ans.**



**T**oujours souriant et jovial, il était élu depuis 2008.

Au sein du conseil, Pascal était assidu et rigoureux. Son implication permanente était animée par la volonté de participer

activement au développement communal, mais aussi à une aventure humaine : celle d'être un acteur de la vie municipale. Et plus encore. Lors de son premier mandat, Pascal a eu la responsabilité de la gestion du parc de Loisirs (le syndicat mixte du golf), en parallèle, il siégeait dans différentes instances intercommunales où ses qualités humaines faisaient là encore l'unanimité. Sa connaissance du monde de l'entreprise était un atout pour nous tous, ses relais précieux. Malgré son travail prenant, une vie de famille comblée et la naissance de son premier petit-fils, il y a quelques mois, il consacrait son temps libre au Comité des fêtes. Il troquait alors sa cravate pour un tablier et il devenait alors un des rôlistes pour les Foires aux greniers et autres manifestations épronnaises. Lors de son inhumation, l'église d'Epron était bien petite pour accueillir celles et ceux qui ont connu Pascal. Le monde économique, les associations, les élus d'Epron,

de Caen et de l'agglomération, ses amis se sont donné rendez-vous, autour de son épouse, Françoise, de ses filles, Virginie, Anne-Laure, Bénédicte et de sa famille. Homme de cœur, c'est ce dernier qui a lâché, injustement. Dans ces

moments douloureux, nous souhaitons apporter tout notre soutien à sa femme, ses enfants et sa famille qui se trouvent privés d'un mari, d'un père aux grandes qualités humaines. Sachez qu'à nous aussi, Pascal nous manquera beaucoup.

Votre maire, Franck Guéguéniat

## L'événement

**Vendredi 10 octobre 2014**

*Le conseil municipal des enfants a été renouvelé.*



## AGENDA

• Dimanche 9	Commémoration Armistice 11 novembre	Anciens combattants
• Mercredi 12	Heure du conte	La Grange aux livres
• Mercredi 19	Partage autour d'un livre	La Grange aux livres
• Vendredi 21	Beaujolais nouveau	Comité des fêtes
• Dimanche 23	Foire aux jouets	Comité des fêtes
• Mercredi 26	Les Boréales	La Grange aux livres
• Samedi 29	Marché au foie gras	Mairie

## Michel Feuillet

**C'**est avec une immense tristesse que le comité de rédaction s'est retrouvé, le 14 octobre, car la terrible nouvelle du décès de Michel Feuillet venait de tomber. Michel était l'un des piliers les plus fidèles de la commission depuis de longues années. D'une très grande assiduité et d'un regard perçant sur la moindre faute, la moindre incorrection ou la moindre rédaction peu claire, sa présence nous était tellement agréable et utile ! Nous garderons de lui le souvenir de ces qualités, toujours portées par une gentillesse et un sourire qui ne le quittaient jamais. A son épouse et sa famille, l'équipe du comité de rédaction adresse ses plus sincères condoléances.

## CONSEIL MUNICIPAL

### Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 6 octobre 2014

*Le six octobre deux mille quatorze à 20h30, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la Salle du Conseil, en séance publique ordinaire, sous la présidence de M. Franck Guéguéniat, Maire.*

**Présents :** MM. Jean Daireaux, Xavier Dosseur Alain Leménorel, Pascal Adam, François Busnel, Christian Girard, Simon Jaraie, François Vallée, Mmes Marielle Divier, Sylviane Letellier, Elisabeth James, Anne-Gaëlle Leverrier, Julia Louis Katz, Véronique Mikalef-Toudic, Brigitte Quiniou, Hélène Rose.

**Absents :** M. Jacky Ledeuil a donné pouvoir à M. Pascal Adam. Mme Marie Chapuis a donné pouvoir à Mme Marielle Divier.

**Secrétaire de Séance :** M. Simon Jaraie.

*La séance est ouverte à 20h30*

Monsieur le Maire donne lecture du procès-verbal du dernier Conseil Municipal en date du 25 Août 2014, aucune remarque n'étant émise, celui-ci est adopté à l'unanimité.

#### 1 POINT DE PRESENTATION SUR LES FINANCES DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CAEN LA MER

L'analyse financière rétrospective 2010-2013 et les premiers éclairages prospectifs sont réalisés par le cabinet Michel Klopfer. L'objectif est d'analyser la solvabilité financière de l'organisme Caen la mer. L'analyse repose sur les réalisations constatées au compte administratif. Le périmètre de l'analyse financière est le budget principal de Caen la mer et du syndicat Viacités. Il apparaît que la communauté d'agglomération subit un effet ciseaux dû à l'augmentation des charges liées aux nouveaux investissements et à une baisse des dotations de l'Etat et des recettes des entreprises. Le passage à une communauté urbaine, mais aussi de la prospection à l'implantation de nouvelles entreprises sont les principales pistes pour l'avenir.

#### 2 POINT D'INFORMATION SUR LE DOSSIER INTITULE « PLATEAU NORD » DE CAEN LA MER

Monsieur le Maire fournit les dernières informations relatives au dossier « Plateau Nord ». Monsieur le Maire rappelle que le plateau s'étend du CHU à Epron. A ce jour Caen la mer définit l'aménagement des axes structurants et notamment celui de la RD n°7 comme prioritaire. Viendra ensuite le développement des activités sur site.

*A noter l'arrivée de Monsieur Christian Girard*

#### 3 PRESENTATION DU SYNDICAT MIXTE CAEN METROPOLE

Monsieur Daireaux présente le syndicat mixte Caen Métropole. Ce syndicat s'étend sur un bassin de vie de 340 000 habitants représentant 143 communes. Le syndicat élabore le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), document supra-communal. Par conséquent, le syndicat est associé et donne son avis sur la compatibilité des documents d'urbanisme élaborés par les communes. Il traite aussi de l'urbanisme commercial sur son territoire. Enfin, il met en œuvre des observatoires et réalise des prospectives.

#### 4 REDEVANCE POUR L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DE DISTRIBUTION EN GAZ

Monsieur le Maire expose que le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 02 avril 1958. L'action collective des syndicats d'énergie, tels que celui du SIGAZ auquel notre commune adhère, a permis la revalorisation de cette redevance.

Monsieur le Maire donne connaissance du décret n°2007-606 du 25 avril 2007 portant modification du régime des redevances pour occupation du domaine public des communes et des départements par les ouvrages transport et de distribution de gaz.

Pour mémoire, en 2012, lors d'un précédent conseil municipal, cette redevance avait fait l'objet d'une délibération à la demande du SIGAZ, pour régularisation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 ; le SIGAZ ayant fusionné avec le SDEC Energie, la demande doit être réactualisée.

Le conseil municipal décide :

- de fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public par le réseau public de distribution de gaz au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente ;
- que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire arrêté à la période susvisée et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1<sup>er</sup> janvier. La recette correspondant au montant de la redevance perçue sera inscrite au compte 70323.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

#### 5 GESTION DU SERVICE DE L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

Monsieur le Maire indique à l'assemblée que l'exploitation du service de l'alimentation en eau potable est actuellement assurée par la SAUR grâce à un contrat d'affermage. Toutefois ce contrat arrive à échéance le 30 juin 2015.

En conséquence, l'assemblée doit se prononcer sur le mode de gestion du service de l'alimentation en eau potable à compter de cette date d'échéance.

Monsieur le Maire indique que les différents modes de gestion du service de l'alimentation en eau potable peuvent être les suivants :

- la régie
- la régie intéressée
- la gérance
- l'affermage
- la concession

## CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir délibéré :

- choisit l'affermage comme mode de gestion du service d'alimentation en eau potable pour une durée maximale de 12 ans.
- charge Monsieur le Maire de poursuivre la procédure de délégation du service public d'alimentation en eau potable.
- rappelle que ce mode de gestion déléguée nécessite une mise en concurrence conformément à la loi n°93-12 du 29 janvier 1993 avec notamment un appel à candidatures. Le choix des candidats sera réalisé par le conseil municipal après avis d'une commission intitulée « commission affermage » et constituée par 3 membres titulaires et 3 membres suppléants désignés ci-après.

Membres titulaires :

Sylviane Letellier, Xavier Dosseur, François Busnel

Membre suppléants :

Alain Leménorel, Brigitte Quiniou, Christian Girard

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 6 ACHAT DE LA PARCELLE AD N°383 AUPRES DE L'ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DE NORMANDIE.

- Vu la convention en date du 27 mars 2012 relative à la constitution d'une réserve foncière par l'EPF Normandie et à sa revente à la commune
- Vu la division parcellaire en date du 1<sup>er</sup> août 2014,
- Vu l'avis du service France Domaine en date du 20 août 2014,
- Vu l'avis de l'EPF Normandie en date du 5 septembre 2014,

Dans le cadre de la construction d'un restaurant scolaire sur la parcelle AD n° 383, la commune doit acheter la parcelle à l'EPF Normandie pour une superficie de 4 118 m<sup>2</sup>.

Cette transaction doit se réaliser moyennant le prix de trois cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-cinq centimes (335.282,85 euros TTC), en ce compris la T.V.A sur marge de trois mille soixante-quatre euros et vingt et un centimes (3.064,21 euros).

Le conseil municipal décide :

- de procéder à l'acquisition de la parcelle AD n° 383 auprès de l'EPF Normandie moyennant le prix de trois cent trente-cinq mille deux cent quatre-vingt-deux euros et quatre-vingt-cinq centimes (335.282,85 euros TTC), en ce compris la T.V.A sur marge de trois mille soixante-quatre euros et vingt et un centimes (3.064,21 euros).
- autorise Monsieur le Maire à signer l'acte notarié s'y référant à recevoir par Maître Vielpeau, notaire associé à Caen.

*Cette résolution est adoptée à l'unanimité.*

### 7 ETAT D'AVANCEMENT DU DOSSIER DE LA CONSTRUCTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

Monsieur Daireaux rappelle que le cabinet Atelier 970 a effectué un diagnostic architectural. La commission vie scolaire est conviée à une présentation d'un avant-projet sommaire le mercredi 8 octobre 2014 à 14h00.

### 8 QUESTIONS DIVERSES

- Grillage de la crèche : Il est en cours de réalisation par les services techniques. Une séparation permanente doit être mise en place côté zone de réception des marchandises et une porte de sortie (passage tondeuse et évacuation incendie) doit être créée dans l'enceinte actuelle.
- Porte-manteaux : 120 éléments doivent être achetés et posés par les services techniques avant la fin de l'année.
- La FTTH : L'opérateur Orange a pris contact avec la mairie pour la mise en place de la fibre d'ici 2017. Une évaluation de la qualité des réseaux sera effectuée par un cabinet parisien diligenté par Orange.
- L'aire de jeux : Les jeux seront installés sur l'espace vert du quartier des Gymnotes. Un budget de 18 000 euros est nécessaire pour installer un sol amortissant.

*L'ordre du jour étant épuisé  
La séance est levée à 23h30.*



## A L'HONNEUR

### Une Epronaise centenaire !

#### Bon anniversaire Marie-Thérèse !

C'est le message adressé par la famille et les amis à Marie-Thérèse Dugué à l'occasion de ses cent ans. Une belle cérémonie était organisée à la maison de retraite, à laquelle assistaient quelques Epronais ainsi qu'une conseillère municipale de Caen et Jean Daireaux, maire adjoint d'Epron. Arrivée à Epron en 1962, elle y a vécu jusqu'à son départ en maison de retraite à Caen en novembre 2012. Le jour de ses 100 ans, elle aura donc passé la moitié de sa vie à Epron. Tout au long de ses années épronaises, elle s'est beaucoup investie dans la vie paroissiale et celle du club des anciens jeunes dont elle a connu les débuts. Nombreux sont celles et ceux qui se souviennent encore de la vitalité de Marie-Thérèse. Rendez-vous lui a été donné l'année prochaine.



Marie-Thérèse Dugué et Robert Chapuis, lors d'une manifestation du CAJE, il y a une dizaine d'années.

## C.C.A.S.

### Sortie du CCAS du 27 septembre 2014

*Cette année, c'est sous le soleil que les deux bus ont pris la direction de la Manche, vers le port de Carentan.*



à, les participants ont fait un bond dans l'histoire normande avec l'embarquement sur le DREKNOR, réplique historique du bateau de GOKSTAD, le plus grand navire de guerre retrouvé en Norvège (23,50m x 5,30m, 120m<sup>2</sup> de voilure, 32 rames). Ce bateau, construit à Tourlaville est né de la volonté de quelques passionnés de l'époque viking. Baptisé le 14 juin 2008, il a pour parrain l'ambassadeur du Royaume de Norvège.

A son bord, nous avons remonté le canal jusqu'à l'écluse, balade agrémentée par les explications de la présidente de l'association qui nous a apporté des informations techniques quant aux particularités de ce bateau.

De retour sur le plancher des vaches, nous nous sommes promenés au cœur de la « La fête des Normands » organisée à Carentan et célébrée autour du 29 septembre, à l'occasion de la Saint Michel. Nous avons pu y découvrir un campement viking.

Cette petite balade en mer ayant ouvert les appétits, nous avons pu déguster les produits du terroir à la ferme auberge de la Huberdière dans une ambiance familiale et conviviale.

Puis, 70<sup>ème</sup> anniversaire du débarquement oblige, direction Sainte-Mère-Eglise pour une autre page d'histoire et la visite du musée AIRBORNE. Implanté depuis 1964 face à l'église devenue célèbre grâce à son parachutiste John Steele resté accroché à son clocher, le musée nous a entraînés au cœur des témoignages émouvants sur les combats auxquels ont participé nos libérateurs. Le 1<sup>er</sup> bâtiment nous a permis de découvrir le planeur Waco CG-4A, unique en France dans son état d'origine. Dans le second bâtiment, nous avons pu admirer un avion Douglas C-47 qui a participé au largage des parachutistes lors de l'opération Neptune, prélude à OVERLORD dans la nuit du 5 au 6 juin 1944.

Enfin, le 3<sup>ème</sup> bâtiment, ouvert depuis le 1<sup>er</sup> mai 2014, nous a permis d'embarquer dans le C-47, de découvrir la cabine de pilotage et les parachutistes prêts à sauter sur la Normandie. Le bruit est assourdissant, les détonations et les moteurs font vibrer les parois et le plancher. Les seules lumières dans la pénombre proviennent des instruments de navigation du cockpit : un aperçu très réel de ce qu'ont pu vivre les parachutistes avant de sauter au-dessus de Sainte-Mère-Eglise.

Au terme de cette escapade en lien avec l'histoire de notre région, chaque participant semblait ravi de la journée, riche de convivialité.

Aussi, nous vous disons à l'année prochaine pour la découverte d'un autre coin de notre belle région !

Marielle DIVIER

## E.H.P.A.D.

### Le futur EHPAD ne passe pas inaperçu !

*Depuis quelques mois déjà, la grue jaune s'active au milieu du premier chantier de la ZAC.*



L'équipe de la CMEG dirige le travail et la silhouette définitive du bâtiment est déjà perceptible. L'ouverture est prévue à l'automne 2015. Déjà d'autres engins de terrassement ont pris leurs quartiers sur cette zone qui, à terme, sera entièrement urbanisée et articulée autour d'un espace vert qui reliera les différents quartiers. Ces quelques photos illustrent l'avancée des travaux.



## E.R.D.F.

### Démarchages frauduleux...

#### Une vigilance permanente

Suite à des réclamations de clients et grâce aux alertes transmises par les collectivités locales, la Direction Territoriale ERDF du Calvados constate que des entreprises ou des individus utilisent son nom, voire son logo, pour du démarchage commercial parfois frauduleux.

#### Recommandations

- De manière générale, ERDF ne procède à aucune démarche de nature commerciale, que ce soit en direct ou par l'intermédiaire de partenaires.
- En cas d'intervention à domicile, tout client peut demander au technicien d'ERDF sa carte professionnelle.
- S'informer sur l'entreprise et ses tarifs et demander un devis détaillé préalablement à tout engagement.
- Comparer les prix proposés avec ceux pratiqués par la concurrence.
- Se renseigner et se donner le temps de la réflexion.

#### Recours

Solliciter la **Direction Départementale de la Protection des Populations** en cas d'enfreinte au droit de la consommation, de pratiques de démarchage à domicile suspectes ou illégales.

#### Des enquêtes peuvent être diligentées sur signalement et/ou plainte, en cas de :

- non respect des règles encadrant le démarchage à domicile (articles L121-21 à 121-33 du Code de la Consommation)
- soupçons ou tromperies sur l'identité de l'entreprise, de la personne (refus de présenter une carte professionnelle, utilisation trompeuse de logos, marques, labels...).

D'autres interlocuteurs existent, tels que les associations de consommateurs...

#### Porter plainte

Si vous êtes victime de tentative d'escroquerie, d'effraction de domicile, de vol... au commissariat de police ou à la gendarmerie la plus proche.

#### Munissez-vous de tous les renseignements en votre possession :

- références des personnes à l'origine du démarchage
- carte de visite, coordonnées,
- numéro de plaque d'immatriculation et tout autre renseignement pouvant aider à l'identification de l'entreprise.

#### Direction Départementale de la Protection des Populations

6, boulevard Général Vanier - CS 95181  
14070 CAEN Cedex 5  
Tél. 02 31 24 98 60  
Fax : 02 31 24 98 02  
Courriel : ddpp@calvados.gouv.fr



#### ERDF

Direction Territoriale Calvados  
8/10, Promenade du Fort - BP 163  
14010 CAEN Cedex  
Tél. 02 31 30 30 30  
Fax : 02 31 30 32 30



## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le conseil municipal des enfants a été renouvelé le 10 octobre dernier. 10 élus ont donc pris leurs fonctions.



**1<sup>er</sup> rang, assis de gauche à droite :** Eloïse Allerme CM1 (2<sup>ème</sup> adjoint), Laurène Ledeuil 4<sup>ème</sup> (Maire des enfants), Garance Rose CM2 (1<sup>er</sup> adjoint). **2<sup>ème</sup> rang, debout de gauche à droite :** Baptiste Karamian CM1, Paul Bidart CE2 (3<sup>ème</sup> adjoint), Cyrielle Poisson CM2, Lison Simoens CE2. **3<sup>ème</sup> rang, debout de gauche à droite :** Sirine Louaked CM1, Matisse Gardia 6<sup>ème</sup>, Audran Coyette CM2

## LA GRANGE AUX LIVRES

Partage autour d'un livre, ou autre sujet...

Saison 2, c'est reparti !



La rencontre de rentrée a eu lieu, comme prévu, le 24 septembre dernier, et nous remercions les nouveaux participants qui nous ont rejoints pour ces petits moments d'échanges et de convivialité. Afin de répondre à une demande assez générale, il est proposé de se fixer un rythme régulier d'une rencontre mensuelle le mercredi soir. **La prochaine est programmée le mercredi 19 novembre.** Un calendrier est défini et sera à la disposition de tous les participants, soit sur le site Web : [www.mairie-epron.fr](http://www.mairie-epron.fr) (rubrique : tous les événements), soit à la médiathèque.

Vous appréciez les échanges conviviaux et vous souhaitez découvrir ou faire découvrir un livre, un film ? Alors nous vous attendons nombreux à la date précisée ci-dessus, à partir de 20h30, à la médiathèque. Vous pouvez, bien sûr y convier vos amis.



# Règlement du marché de Noël

**Dimanche 7 décembre 2014**

**Ce marché de Noël a été créé afin de promouvoir les activités créatives des exposants.**



**Article 1 :** Le 6<sup>ème</sup> marché de Noël organisé par la mairie d'Epron se déroulera le dimanche 7 décembre 2014, au dojo du complexe sportif, rue du Chemin de Fer à Epron.

**Article 2 :** Les exposants seront autorisés à déballer leurs marchandises dimanche 7 décembre de 9h à 10h.

**Article 3 :** Les emplacements seront attribués dans l'ordre de réception des demandes. Les réservations non accompagnées de ce présent règlement signé seront considérées comme nulles. Les emplacements sont attribués par la mairie d'Epron et ne donnent lieu à aucune discussion. Les stands non occupés à 10h pourront être

attribués à un autre exposant. Si un exposant inscrit ne s'installe pas, il ne sera pas repris l'année suivante. De plus, les professionnels ne seront pas acceptés.

**Article 4 :** Tout exposant qui s'installera, de sa propre initiative, avant l'heure et hors emplacement prévu sera dans l'obligation de déménager son stand.

**Article 5 :** Le marché est entièrement gratuit.

**Article 6 :** L'ouverture au public aura lieu de 10h à 18h non-stop.

**Article 7 :** 2 m linéaires au maximum seront accordés par exposant.

**Article 8 :** Des places de parking sont à proximité du lieu de la manifestation. Pour des raisons de sécurité, il est demandé aux exposants de ne pas stationner leurs véhicules devant la porte d'entrée.

**Article 9 :** Les exposants devront être munis de leur propre équipement pour présenter leurs marchandises (table, grille d'exposition, panneau d'exposition...), la commune ne pouvant fournir ce matériel.

**Article 10 :** Les objets exposés demeurent sous l'entière responsabilité de leur propriétaire et seront assurés par leur soin. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, perte ou détérioration pouvant survenir sur les stands ou dans le périmètre de la manifestation. Il appartient aux exposants de justifier d'une assurance « Responsabilité Civile ».

**Article 11 :** Les exposants sont civilement responsables vis-à-vis des tiers pour tout accident, dommage ou perte qu'eux ou leur étal pourraient causer.

La commune n'encourt aucune responsabilité quant aux préjudices, de quelque nature qu'ils soient, que l'exposant pourrait subir suite à la dégradation volontaire ou non du matériel, qui seraient occasionnés à des tiers par un exposant.

**Article 12 :** La commune se réserve le droit de refuser toute candidature ou d'exclure tout exposant qui à son avis présenterait des produits non conformes à la vente dans le cadre du marché de Noël.

**Article 13 :** Par leur inscription, les exposants déclarent renoncer à tout recours contre la commune d'Epron, acceptent le règlement dans son intégralité et attestent en avoir pris connaissance.

**Article 14 :** Dans le cas où une personne mineure voudrait exposer, une autorisation parentale doit être jointe au bulletin d'inscription. Les enfants sont sous l'entière responsabilité des parents ou représentant légal.

**Article 15 :** L'admission d'un exposant ayant un caractère personnel, l'emplacement qui lui a été accordé doit être occupé par lui-même et non par une tierce personne.

**Article 16 :** Les exposants ne pourront ranger leur stand qu'à la fermeture du marché, soit à 18h.



## Marché de Noël 2014

Dimanche 7 décembre 2014  
10h00-18h00

### Fiche d'inscription

NOM : ..... Prénom : .....  
S'il s'agit d'une personne mineure, merci de fournir une décharge de responsabilité signée du représentant légal.

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Numéros de téléphone (fixe et portable) : .....

Adresse mail : .....

Nombre de mètres réservés (2 mètres maximum) : .....

Description des objets exposés : .....

.....

.....

.....

Fait à ..... le .....

Signature

 Seulement 58 mètres linéaires sont disponibles. Les premiers inscrits seront certains de participer. Pour les suivants, une liste d'attente sera établie.

#### Cadre réservé à la Mairie

Date de réception : ..... Numéro de l'emplacement : .....

Accordé le ..... par .....

## Marché au foie gras

Dimanche 30 novembre 2014

9h30-12h30



Salle des fêtes



## COMITE DES FETES

## À vos Agendas !!!

Vendredi 21 novembre 2014

Le comité des fêtes d'Epron  
vous invite à déguster  
à 20 h à la salle des fêtes d'Epron

**Le Beaujolais nouveau**  
Cuvée 2014

accompagné de charcuterie, fromages et de clémentines

**Dès à présent, réservez votre soirée !  
Inscrivez-vous auprès de :**

♥ Jean-Paul Breton,  
4 rue de la Croix-Cantée, CAMBES-EN-PLAINE  
Tél. : 02 31 44 52 22

♥ Catherine Guéguéniat,  
3 rue des peupliers, EPRON  
Tél. : 06 21 40 54 53

**Prix : 8 € par personne**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

## Art floral

## Calendrier des cours

Samedis : 1<sup>er</sup> et 8 novembre, 13 décembre 2014

Samedis : 24 janvier, 8 février, 21 mars,  
4 avril, 23 mai, 6 juin 2015

Renseignements :

Christine Comello au 06 63 10 65 10



## LOISIRS ET VACANCES

## Objectif... projets

## Pour les 11/14 ans !

Un des objectifs de l'association Loisirs et Vacances, pour l'année à venir, est d'enrichir son offre en s'adressant aux jeunes de 11 à 14 ans. L'idée est de proposer deux ou trois projets phares autour desquels les jeunes seraient acteurs de l'organisation (propositions, actions d'autofinancement...). L'un d'eux est la création d'une radio éphémère lors des vacances de Printemps. Mais dans un premier temps, l'association propose un séjour au ski (en partenariat avec deux autres structures régionales) à un groupe de sept jeunes de CM2 et 6<sup>ème</sup>, la semaine du 7 au 14 février 2015, à La Giétaz (en Savoie). Si ce projet vous intéresse, que vous êtes prêt(e)s à vous investir autour d'actions diverses et à créer un groupe de «jeunes» dynamique, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association en demandant Arnaud :

Tél. : 06.45.50.98.61 - loisirsetvacances.jeunes@gmail.com

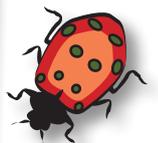
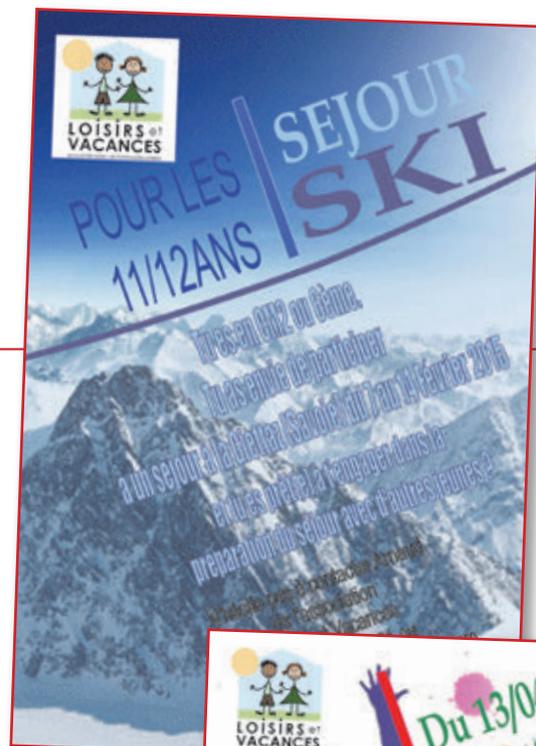
## Infos supplémentaires

- le coût du séjour s'élève à **575 euros**, tout compris.
- **ATTENTION** : le nombre de places est limité à 7.
- L'inscription sera définitive à réception du chèque d'acompte de **150 euros**.

## Vacances de Noël

Notez d'ores et déjà que, suite à une enquête réalisée, le nombre de familles intéressées par l'ouverture du centre de loisirs est insuffisant. Par conséquent, celui sera fermé durant la période des vacances de Noël soit du 22 décembre au 2 janvier. Merci de votre compréhension

Les membres du bureau.



## ANCIENS JEUNES



### Michel...

**T**u es entré au CAJE en 2004 et dès 2006 tu prenais la place de «Trésorier» au sein du Club, faisant très vite le bonheur et la satisfaction de plusieurs Présidents successifs du Club des Anciens Jeunes pour tes nombreuses qualités de rigueur, de compétences et de valeur morale que tu avais acquises au cours de ta carrière professionnelle comme comptable dans une banque. Mais tu n'étais pas seulement un «Monsieur chiffres», tu faisais également partie de la «Commission de lecture du Bulletin d'Epron», et à ce titre tu relisais et corrigeais nos articles et nos «Carnets de voyage» décelant la moindre faute d'orthographe, l'erreur de syntaxe, le défaut de conjugaison ou d'accord et toutes ces majuscules n'ayant pas lieu d'être. Au revoir Michel, mais là pour nous, le compte n'y est pas, tu es parti beaucoup trop tôt...

### 100 ans, pourquoi pas vous ?

*Quatre générations étaient réunies lundi après-midi à la résidence Saint-Nicolas, où Marie-Thérèse Dugué fêtait, avec son fils, sa petite-fille et l'une de ses arrières petites-filles, ses cent ans.*

**L'occasion pour la centenaire de recevoir, avec beaucoup d'émotion de nombreux cadeaux et des fleurs.**

*Marie-Thérèse tu as 100 ans aujourd'hui, 100 ans de vie et d'envie  
Bon anniversaire à toi, qui a su traverser les époques  
Ta longévité est la preuve de ta grande sagesse  
Et d'un équilibre intérieur sans failles...  
La jeunesse de ton cœur efface à jamais  
Les signes de la vieillesse...*



**V**oici un événement, qui loin d'être anecdotique, pourrait convaincre les derniers sceptiques de venir au Club des Anciens Jeunes. Lundi 29 septembre, Marie-Thérèse a fêté ses 100 printemps. Adhérente au CAJE depuis 1984, elle est l'exemple même que le Club permet de rester jeune en participant à des activités diverses : jeux, voyages (d'une journée, d'une semaine), repas festifs... Et elle n'est pas la seule, puisque que nous avons parmi nos membres cinq personnes de 90 ans et plus, toujours jeunes et alertes. Alors si, vous aussi, voulez garder votre jeunesse, venez nous rejoindre au sein du Club des Anciens Jeunes d'Epron.

### Repas de Noël

*Dimanche*

*14 décembre 2014*



**L**e traditionnel repas de Noël, préparé par un traiteur, aura lieu le dimanche 14 décembre 2014 à partir de 12h00 à la salle de fête d'Epron. Nous vous attendons très nombreux.

#### Prix du repas

- 25 euros, boissons comprises, réservé uniquement aux adhérents, le règlement se faisant à l'inscription.

#### Inscriptions

- Mme Jane Marcel : 9, Rue des Primevères 14610 Epron  
Tél : 02 31 44 52 45 ou 06 79 22 01 73,

#### Date limite des réservations

- Jusqu'au vendredi 5 décembre 2014 inclus.

En cas de nécessité nous pourrions prendre des personnes à domicile ou porter le repas (à préciser à l'inscription).

### Le CAJE en voyage !

***Nous préparons un voyage sur la Costa Brava en collaboration avec l'agence Bleu Voyage et la société RS Distribution.***

**L**e programme n'est pas figé mais nous demandons la visite de Barcelone. Le prix serait approximativement de 430 euros et la date reste aussi à définir (fin avril ou début mai). Nous pensons pouvoir vous fournir plus de détails dans le prochain bulletin.



**Un autre projet d'une journée :** en Bretagne ! Paimpol-Pontrieux en petit train, suivi d'un repas à Pontrieux et balade en bateau autour de l'île de Bréhat.

**Beaucoup de projets à finaliser... pour une présidente débutante !**



## Armistice de 1918

**Dimanche 9 novembre à 11h,  
au monument aux morts, square Jean Nohain**

**N**ous rendrons hommage à tous les combattants de la Grande Guerre 14-18. Nous invitons tous les Epronnois, tous les anciens combattants, les porte-drapeaux à venir participer à cette cérémonie.

- 10h45 : Accueil des personnalités par le président de l'Amicale
- 11h00 : Début de la cérémonie, discours, dépôts de gerbes, décoration, remerciements

Les jeunes de la Préparation Militaire Marine (PMM) seront présents et effectueront, comme à leur habitude, une très belle parade, sous les ordres du lieutenant de vaisseau, Franck Guéguéniat. A l'issue de cette cérémonie, la municipalité d'Epron vous offrira le verre de l'amitié dans la salle des fêtes.

Un repas, préparé par le traiteur Loison, de Ouisseham, vous permettra de vous restaurer très agréablement. Au menu : apéritifs, bouchées normandes aux fruits de mer, sorbet, filet de canette aux graines de sésame, pommes en l'air rôties et macaire de céleri, salade, cocktail de fromages, buffet de desserts, vins, café.

Les cotisations 2015 seront encaissées au tarif inchangé de 15 euros. Règlement, uniquement par chèque bancaire à l'ordre de : L'Amicale A/C Epron, ce chèque sera débité en janvier 2015 (Pensez à prendre votre carte d'adhérent).

### Tarif tout compris (sauf mousseux et Champagne)

- 24 € (adhérent) - 28 € (non adhérent). Pour tous les porte-drapeaux adhérents de notre Amicale, le repas est offert par notre association. Les porte-drapeaux des communes extérieures peuvent, s'ils le désirent, déjeuner pour 15 €, tout compris.

### Inscription et règlement auprès de :

- C. Joffroy, rue Père-Robert, 14610 Epron, Tél : 02 31 47 82 29
- J-P Lo Scalzo, rue Mazarin, 14200 Hérouville-Saint-Clair Tél : 02 31 95 75 12 - 06 21 85 09 08



Tableau représentant la signature de l'Armistice de 1918 dans le wagon-salon du maréchal Foch. Derrière la table, de droite à gauche, le général Weygand, le maréchal Foch (debout) et les amiraux britanniques Rosslyn Wemyss et G. Hope. Devant, le ministre d'État allemand Matthias Erzberger, le général major Detlof von Winterfeldt (avec le casque) de l'Armée impériale, le comte Alfred von Oberndorff des Affaires étrangères et le capitaine de vaisseau Ernst Vanselow de la Marine impériale.

## Arc de Triomphe

**Notre association se déplacera à Paris,  
le samedi 28 mars, pour le ravivage  
de la flamme du soldat inconnu.**



**C**ette cérémonie se déroulera à partir de 18 h. Nous invitons tous les anciens combattants, tous les porte-drapeaux d'Epron et des communes environnantes à s'inscrire pour cette magnifique cérémonie. Nous pouvons remplir un autocar de

53 places. Nous dînerons sur le trajet retour. Vous aurez plus d'informations et les tarifs dans les prochains journaux, l'essentiel est de vous inscrire dès maintenant.

## Paradis Latin

**26 novembre 2014**

**S**i vous êtes tentés pour une soirée Cabaret à Paris, il nous reste quelques places. Nous prenons les inscriptions jusqu'au lundi 10 novembre.



### Tarif tout compris

- 150 € (transport, aller & retour, dîner Cabaret et Nouvelle Revue «Paradis à la Folie»)

### Règlement

- 1/3 à l'inscription, le solde avant le 23 octobre 2014. Si nous dépassons 50 inscriptions, le tarif sera de 140 euros. L'Amicale remboursera donc 10 euros à chacun.

### Départ

- 13h au parking du gymnase d'Epron.

## Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et Tunisie

**5 décembre 2014**

**C**ette cérémonie se déroulera à partir de 11h au monument aux morts square Jean Nohain. Anciens Combattants, porte-drapeaux, Epronnois et adhérents de notre association, vous êtes invités à participer à cette manifestation. Un vin d'honneur vous sera servi dans la maison des associations.



## Randonnées

**A ce jour, aucune inscription ne nous est parvenue  
concernant les randonnées pédestres...**

**Faites-vous connaître si vous êtes intéressés par cette activité en sachant que nous débuterons  
en janvier 2015 à condition d'avoir suffisamment d'inscriptions.**

## FÊTE DE LA TOUSSAINT

### 1<sup>er</sup> novembre

*C'est en 835 que le pape Grégoire IV a fixé au 1<sup>er</sup> novembre la fête de la Toussaint.*

La fête de la Toussaint nous rappelle que notre vie sur la terre n'est qu'un passage. Cette fête témoigne de l'espérance chrétienne devant la mort. Elle atteste qu'à la fin de notre existence terrestre, la vie n'est pas détruite, elle continue autrement. La Toussaint, c'est la fête de la vie éternelle, la fête de tous ceux qui sont déjà au ciel et qui vivent en Dieu. C'est la fête des saints, reconnus par l'Église, mais aussi de tous les autres qui sont déjà dans la joie de Dieu et qui, pour beaucoup, étaient des personnes comme nous. La mort procure une absence réelle mais pas totale car, dans la foi, l'au-delà devient « l'autrement de l'amour ». Entendons Sœur Emmanuelle nous dire : « Le ciel, c'est aimer. Et l'amour est éternel. Donc, quand on sait vraiment aimer gratuitement, c'est déjà le ciel sur la terre ! »

### Messes

- Messe anticipée de la Toussaint :  
vendredi 31 octobre à 19h à Saint-Ursin.
- Messe avec mémoire des défunts :  
dimanche 2 novembre à 11h à l'église Saint-André (Caen)
- Entrée dans le temps de l'Avent, préparation à Noël :  
29 novembre à 19h à l'église Saint-Ursin.
- Messe tous les samedis à 19h à Saint-Ursin  
(messe anticipée du dimanche).

### 2 novembre

*Jour de prière pour les défunts.*

En cette date, qui correspond au lendemain de la Toussaint, les chrétiens célèbrent la commémoration des fidèles défunts. Que nous soyons directement ou indirectement sanctifiés, toute mort est une naissance à la vie éternelle, c'est pourquoi la fête des morts, le 2 novembre, est si intimement liée à la Toussaint. Ce jour-là, on fait mémoire des défunts et, en communion avec eux, on prie pour eux. Les liens entretenus avec eux ne sont plus limités dans l'espace et dans le temps ; ils sont de l'ordre de l'affection profonde. Nous touchons du doigt cette grande et unique famille humaine qu'on appelle la communion des saints, ce grand courant d'amour entre tous les êtres de tous les temps. La communion des saints, c'est la communion de vie qui existe entre nous et ceux qui nous ont précédés. Il y a dans le Christ, mort et ressuscité, un lien mutuel et une solidarité entre les vivants et les morts. Tous les ans, la communauté paroissiale envoie aux familles touchées par un deuil au cours de l'année écoulée, une invitation à venir prier pour leurs défunts le 2 novembre et, au cours de l'eucharistie, le nom de chacun des défunts est cité. Les personnes conviées sont toujours sensibles à l'attention que l'Église leur porte au cours de cette célébration.

Odette Gouget

- Retrouvez les infos sur : [ssthomas-caen.ccf.fr](http://ssthomas-caen.ccf.fr)  
ou en flashant ci-contre.
- Nouvelles du diocèse :  
ordination diaconale de François Lecrux,  
le 15 novembre à Bayeux.
- Toutes les infos diocésaines sur [bayeuxlieux.catholique.fr](http://bayeuxlieux.catholique.fr)



## CONCERT

*Un concert de Noël se tiendra à l'église Epron le 5 décembre 2014 à 20h. Les chants seront interprétés par les ensembles Accueil Villes de France Impression et Cressendo*

info +



Pompes Funèbres  
Marbrerie

**LEMERRE**

5, rue Richard Lenoir, Villers-Bocage  
Tél. 02 31 77 01 16 & 02 31 77 76 76



**CMEG**  
BÂTISSEURS D'INNOVATIONS



**MONCEAU FLEURS**  
MONCEAU FLEURS CAEN privilégie les producteurs Normands  
Rond-point de la Bijude  
14112 Biéville-Beuville  
**02 31 501 601**



**VINS & TERROIRS**  
Rond-point de la Bijude  
14112 BIEVILLE-BEUVILLE **02 31 24 35 07**



**Caen Repto Imprimerie**  
Affiches, Flyers, Brochures  
Documents administratifs  
et commerciaux  
**BULLETINS MUNICIPAUX**  
8, rue Ferdinand Buisson - Parc Athéna  
14280 SAINT-CONTEST  
Tél. : 02 31 95 27 66 - Fax : 02 31 93 63 04  
email : [imprimerie@caenrepto.com](mailto:imprimerie@caenrepto.com)  
[www.caenrepto.com](http://www.caenrepto.com)

**BOUCHERIE**  
**Christophe DAGONEAU**  
Tél. 02 31 06 01 37  
Ouvert du mardi au samedi : 8h - 13h et 15h30 - 19h30  
dimanche : 8h30 - 12h30 avec dépôt de pain  
**RÔTISSOIRE SUR COMMANDE**  
Service retrait d'espèces "Point Vert"  
Vente de titres de transport



**PIZZA JOJO**  
TOUS LES JEUDIS  
FABRICATION MAISON  
CUITE AU FOUR  
06 10 52 62 99



**Jardiland**  
Route de Caen - Douvres-la-Délivrande  
14610 ÉPRON  
**Tél. : 02 31 53 12 10**  
**Ouvert 7j/7**  
Lundi au vendredi : 9h30-12h30 / 14h-19h  
Samedi : 9h30-19h sans interruption  
Dimanche : 10h-12h30 / 14h30-19h00  
**Jardiland**  
CRÉATION & RÉCRÉATION  
[jardiland.com](http://jardiland.com)

Jardiland Enseignes SAS - 76 bd Pasteur, 75015 Paris - S.A.S. au capital de 1,272 930 euros - RCS Paris 444 750 368 - Siret 444 720 368 00029 - Octobre 2013.



**GARAGE de la BIJUDE**  
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE toutes marques  
Philippe JANNEQUIN  
Ouvert du lundi au vendredi : Matin de 8 h 00 à 12 h 00 - Après midi de 14 h 00 à 18 h 30  
02 31 43 98 37



**Christian Lepley**  
CHAUFFAGE  
PLOMBERIE  
ENTRETIEN  
DÉPANNAGE  
SPECIALISTE GAZ  
MAGASIN BUREAU  
8 bis, rue de Touraine 14000 CAEN  
Tél. 02 31 93 59 34  
4, allée Denis Papin 14610 EPRON  
Tél. & Fax. 02 31 44 30 80



**MAITRISE D'OEUVRE**  
EXPERTISES APRÈS SINISTRES  
Particuliers, Industriels  
Neuf, Renovation  
Agrandissement, Extensions  
Etude de financement  
Permis de construire  
Plans, Relevés  
Etats des lieux  
Allée Gay-Lussac  
Résidence «la Chevalerie»  
14610 ÉPRON  
Tél. 02 31 24 49 68  
Fax. 02 31 24 68 42



**Erick BOYER**  
Décorateur Floral  
Aujourd'hui,  
une fleur...  
28, rue de la Délivrande  
14000 CAEN  
**02 31 94 01 01**  
Fax. 02 31 94 42 00



Coiffure Féminin / Masculin  
**O'Jo-Ly**  
Tél. : 02 31 47 36 00  
Allée Gay-Lussac - 14610 Epron  
Horaires d'ouverture : lundi : 9 h - 13 h  
mardi au vendredi : 9 h - 18 h 30 - samedi : 8 h 30 - 17 h



**En choisissant GROUPAMA,**  
on fait bien plus que s'assurer  
**Groupama**  
Toujours là pour moi.  
à Douvres 22 place G. Lesage **02 31 36 12 80**  
à Caen Beaulieu 14 bd G. Pompidou **02 31 73 92 10**

## MENU DES ÉCOLIERS

### Lundi 3

Macédoine de légumes  
Raviolis au gratin  
Salade  
Compote de pommes

### Mardi 4

Potage aux carottes  
Sauté de porc à l'ancienne  
Riz créole  
Fromage  
Chou à la crème

### Jeudi 6

Friand au fromage  
Filet de poisson sauce crème  
Brocolis  
Fruit

### Vendredi 7

Carottes râpées  
Paella  
Fromage  
Glace

### Lundi 10

Concombre vinaigrette  
Spaghettis bolognaise  
Fromage  
Fruit

### Mardi 11

Férié

### Jeudi 13

Salade à l'emmental  
Escalope de volaille normande  
Gratin dauphinois  
Fruit

### Vendredi 14

Betteraves et pommes  
Rôti de bœuf  
Petits pois  
Fromage  
Chocolat liégeois

### Lundi 17

Tomates à la crème  
Jambon au four  
Pâtes au beurre  
Fruit

### Mardi 18

Potage Pavé de saumon au beurre blanc  
Julienne de légumes  
Fromage  
Roulé à la confiture

### Jeudi 20

Salade composée  
Chipolatas aux herbes  
Purée de pommes de terre  
Fromage  
Fruit

### Vendredi 21

Céleri rémoulade  
Rôti de porc à la diable  
Epinards à la béchamel  
Yaourt

### Lundi 24

Salade Poisson en blanquette  
Semoule  
Fromage  
Cocktail de fruits

### Mardi 25

Salade piémontaise  
Rôti de dinde  
Carottes au jus  
Petit-suisse

### Jeudi 27

Saucisson à l'ail  
Steak poêlé  
Pommes sautées  
Fromage  
Fruit

### Vendredi 28

Potage à l'oignon  
Daube marseillaise  
Poêlée de légumes  
Riz au lait

## MEDIATHEQUE

24, rue de l'Église, 14610 Epron  
Tél. : 02 31 74 51 20  
Courriel : mediatheque.epron@orange.fr  
Horaires d'ouverture :

### Matin :

• mercredi au samedi ..... 9h00 - 12h00

### Après-midi :

• mardi, mercredi et vendredi.... 14h30 - 19h00

## R.A.M.

### Relais Assistants Maternels «Arc-en-Ciel»

Espace Ardenna, place Le Clos Maulier  
14280 Saint-Germain-la-Blanche-Herbe  
Tél. : 02 31 97 43 29 - ram.st.germain@wanadoo.fr  
Accueil sur rendez-vous.

## LE JOURNAL D'EPRON

### LIMITE DE DEPOT DES ARTICLES :

#### LUNDI 17 NOVEMBRE 2014

Directeur de publication : Franck Guéguéniat  
Rédacteur en chef : Jean Daireaux

## BUREAU DE POSTE

### POSTE DE CAMBES-EN-PLAINE

Tél. : 02.31.44.53.42

- ouvert le matin,  
lundi au vendredi ..... 9h30 - 12h00
  - ouvert l'après-midi,  
lundi au vendredi ..... 13h30 - 16h30
  - *Fermé le mercredi après-midi*
  - ouvert samedi matin ..... 9h30 - 12h00
- Levée du courrier :
- lundi au vendredi ..... 14h45
  - samedi ..... 11h30

## COLLECTES & BALAYAGE

### COLLECTES «semaine normale»

- Bacs verts : le lundi
- Bacs jaunes : le jeudi
- Bacs gris : le vendredi

### COLLECTES «semaine avec jours fériés»

- Vérifiez sur le calendrier que vous avez reçu.
- Merci de les sortir la veille du ramassage.

### ENCOMBRANTS :

#### JEUDI 12 FEVRIER 2015

*Merci de les sortir la veille du ramassage.*

#### Déchèterie la plus proche :

Bretteville-sur-Odon, Tél. 02 31 74 68 30

ZAC de la Grande Plaine,  
rue des Hauts de Beaulieu.

- Ouverte du lundi  
au vendredi : ..... 9h00 - 12h00  
et 14h00 - 18h00
- samedi ..... 9h00 - 18h00
- dimanche ..... 9h00 - 12h00

**Attention : fermeture les jours fériés.**

### BALAYAGE :

#### LUNDIS 10 & 24 NOVEMBRE 2014

## ANNONCE

*La pharmacie d'Epron a la tristesse de vous annoncer le décès des suites d'une longue maladie, de notre préparatrice : Madame Poulin Ghislaine (50 ans). Elle était présente dans nos locaux depuis l'ouverture.*

## SERVICES MEDICAUX

**S.A.M.U.** ..... **15**

**S.O.S. MEDECINS** ..... **3624**

### MEDECINS GENERALISTES

#### Stéphane BATARD

Résidence «La Chevalerie»,  
Allée Gay Lussac ..... 02 31 47 50 13

#### Gilles DENION

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 47 54 89

### INFIRMIERS

#### Thierry DOCHLER

#### Rodolphe LE ROUVILLOIS

Résidence «La Chevalerie»  
Allée Gay Lussac ..... 02 31 44 22 60

### PHARMACIEN

#### Pharmacie VOISINE

18 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 43 60 82

### DENTISTE

#### Fabrice AUVRAY

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 53 96 67

### KINESITHEAPEUTES

#### Céline MAHEUT

#### Sonia MOUSSAY

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 94 07 02

### OSTEOPATHE

#### Arnaud BONNET

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 06 77 13 80 49

### PEDICURE PODOLOGUE

#### Marie-Lucie LANDAIS

Résidence «La Chevalerie»,  
Allée Gay Lussac ..... 06 79 49 65 51  
02 31 23 62 86

### ORTHOPHONISTE

#### Valérie MICHARDIÈRE

#### Marina BREZULLIER

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 02 31 94 26 74

### PSYCHOLOGUE

#### Nathalie LUCAS-DUFFOURG

13 rue Eole ..... 02 31 43 86 97

### SOPHROLOGUE - RELAXOLOGUE

#### Karine MICHEL

Résidence «Les Blés d'Or»  
13 rue de la Grâce de Dieu ..... 06 30 60 86 65

### VETERINAIRES

#### Clinique vétérinaire du Cèdre

Route de Douvres ..... 02 31 47 67 67

## Epron pratique

## VOTRE MAIRIE

Place Francis Bernard, 14610 Epron  
Tél. : 02 31 44 51 42, Fax : 02 31 94 55 90  
Courriel : contact-mairie@epron.fr  
Internet : www.mairie-epron.fr

Ouverte au public :

- lundi au vendredi ..... 8h30 - 12h30
- samedi ..... 9h00 - 12h00

*En cas d'urgence absolue, vous pouvez joindre l'élue de permanence au : 06 85 58 04 65*